



# Lors des élections du CSE chez ÉRAMET Trappes du 15 mars 2018, le syndicat **SM-TE**

qui présentait des candidats pour la première fois

Sections ERAMET  
N° 006 16 mars 2018

**obtient : 12,61% des suffrages**  
(Résultat présenté par le prestataire choisi par ÉRAMET)

**Nous vous remercions pour vos votes et votre confiance !**

**MALGRÉ** la mise en œuvre d'un vote électronique, qui satisfait tellement peu le minimum attendu pour une élection républicaine (non garantie de l'identité du votant, non secret du vote, dépouillement non vérifiable par un autre programme indépendant, etc...),

**MALGRÉ** des difficultés de connexion sans nombre, touchant jusqu'au Président du Bureau de vote lui-même, pourtant assisté du prestataire,

**MALGRÉ** les bouquets de certificats de « sérieux » du prestataire,

La Direction d'ÉRAMET et les syndicats présents, ne pouvant vérifier le décompte par un deuxième comptage, ont entendu le résultat de **12,61%** attribué au **SM-TE**, conférant ainsi la représentativité à notre section. Ce qui permettra :

- de **désigner un Délégué syndical** qui représentera vos intérêts durant les négociations des accords d'entreprise que proposera la Direction sur le périmètre de l'UES,
- et donnera tous les droits associés par le code du travail à ladite **représentativité**.

Le *Délégué syndical* SM-TE, qui sera très prochainement désigné, sera de droit *Représentant syndical* au CSE.

**Les membres du SM-TE sont à vos côtés pour vous représenter et défendre vos droits.**

**En cas de problèmes, de demandes d'infos, ou de renseignements juridiques, écrivez-nous, vous serez en contact direct avec les dirigeants du syndicat :**

**Vous adhérez à notre action ? Soutenez-la et devenez membre SM-TE**

**Pour permettre au plus grand nombre de se réapproprier le syndicalisme, le syndicat SM-TE s'oblige dans ses statuts à être financé uniquement par ses adhérents pour garantir d'être sous leur contrôle et au service de leur représentation, et s'interdit tout financement d'origine patronale ou politique.**

**Bulletin d'adhésion et de soutien :** [www.travaillonsensemble.org](http://www.travaillonsensemble.org) cotisation annuelle : 30 à 50 €

**Siège social :** 6 bis rue de la Paroisse, 78000 VERSAILLES

**Contact :** 06.98.05.13.80 [sm-te@travaillonsensemble.org](mailto:sm-te@travaillonsensemble.org) [www.travaillonsensemble.org](http://www.travaillonsensemble.org)